

1

MOTION**Promotion du secteur extrahospitalier****Luxembourg, le 20 juillet 2023****Dépôt: Carole Hartmann (DP)**

Pd 1009

La Chambre des Députés,

- Considérant les valeurs fondamentales sur lesquelles repose notre système de santé, dont l'universalité, l'accès à des soins de qualité, l'équité et la solidarité ;
- Consciente de la croissance démographique et du vieillissement de la population qui risquent de provoquer:
 - une pénurie de ressources humaines,
 - un engorgement des ressources infrastructurelles hospitalières,
 - des besoins de ressources financières supplémentaires ;
- Considérant le progrès médical qui permet d'assurer un nombre croissant de traitements médicaux dans le secteur hospitalier et extrahospitalier ;
- Considérant la nécessité de promouvoir le secteur extrahospitalier dans son ensemble et surtout des soins primaires et de favoriser le virage ambulatoire dans notre système de santé ;
- Consciente de l'importance cruciale de cette transformation pour assurer un accès aux soins optimal et une amélioration de la qualité des services médicaux ;
- Notant que l'accord de coalition 2018-2023 prévoit le développement d'un plan d'action « out of hospital »;
- Résolue à garantir une prise en charge médicale efficiente, adaptée aux besoins de notre population et en adéquation avec les évolutions de la médecine et l'intérêt du patient;
- Notant que dans un passé récent de grands efforts ont été réalisés pour raccourcir les délais d'attente dans le domaine du diagnostic, efforts qu'il s'agira de continuer et de renforcer pour répondre aux défis liés à la croissance démographique ;
- Saluant que l'Observatoire de la santé nouvellement créé permettra un monitoring régulier des délais d'attente ;
- Réaffirmant sa volonté de faire progresser notre système de santé vers une approche plus efficiente, accessible et centrée sur les besoins des patients ;


invite le Gouvernement à :

- analyser, dans un délai de deux ans après sa mise en vigueur, la réforme sur le secteur extrahospitalier en procédant à une évaluation portant sur l'impact de la réforme sur l'accès aux soins, la qualité des services, l'intérêt du patient ainsi que les implications financières et sur sa mission de santé publique en général ;


- soumettre les résultats de cette analyse à la Chambre des Députés pour un examen approfondi ;
- accorder une priorité absolue à la finalisation des travaux sur la réforme des sociétés de médecins ;
- mener une étude approfondie et sans préjugés sur la possibilité de permettre la réalisation de mammographies dans les cabinets des médecins, ainsi que son potentiel pour raccourcir les délais d'attente pour les femmes ayant besoin d'une mammographie tout en garantissant la qualité et la pertinence des examens, en vue d'un diagnostic précoce et d'une prise en charge plus rapide des pathologies, et à présenter les résultats à la Chambre des Députés ;
- à promouvoir activement le droit d'initiative des médecins dans le secteur extrahospitalier afin d'assurer, ensemble avec tous les acteurs du terrain, une adaptation adéquate des services aux besoins réels des patients, un meilleur accès aux soins et une amélioration globale de la qualité des soins.


Signatures:


Hans-Joël Bartolomeo


Pierre Moussel


Carol's Hartmann


Y. COUCHAÏEN


Josée Lorsche


Gilles BAUM